

Compte-rendu de la quatrième réunion ATMAC

23 mai 2022 – Paris (Régions de France)

1/ INTRODUCTION DE LA JOURNEE

- Hanane ALLALI, Chargée de mission LEADER et stratégies locales de développement au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- Mathilde VUKOVIC introduit cette nouvelle rencontre du réseau ATMAC LEADER en rappelant les principaux objectifs de la journée :
 - Tour d'horizon : actualités des Régions
 - Projection sur la prochaine programmation LEADER
 - Retour sur l'accompagnement individuel à la coopération
 - Présenter les avancées relatives au baromètre coopération
 - Focus sur des outils coopération : FAQ, espace Ressources

1/ DIFFUSION D'INFORMATION SUR LE RESEAU ATMAC VERS LES GAL

Possibilité pour les réseaux ruraux régionaux de diffuser le flyer présentant les modalités de mobilisation de l'appui personnalisé proposé par la cellule ATMAC.

2/ TOUR DES REGIONS : ACTUALITES COOPERATION

Ce tour d'horizon est non seulement l'occasion de mesurer les avancées de la coopération en région pour l'actuelle programmation mais de comprendre également quelle place la coopération occupe dans la préparation de la future programmation LEADER 2023-2027.

Région-PDR	Etat d'avancement de la coop LEADER (activités & projets)
<p>Région des Hauts de France Adèle CAVENNE</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La coopération a du mal à démarrer dans notre région. Elle a commencé avec des coopérations autour de l'évaluation. Mais il n'existe pas de réelles dynamiques de coopération. Point de vigilance : ne pas oublier l'obligation d'un livrable commun (exemple : guide de bonnes pratiques) - Nous avons lancé notre projet de Leader Tour autour de la capitalisation (Avec 4 GAL des Hauts-de-France) stimulant des échanges entre équipes techniques et membres des comités de programmation. - Coopération entre la Thiérache et l'Avesnois autour d'un projet de coopération à l'échelle de la Thiérache sur le tourisme. <p>Dans la région des Hauts de France, on n'a peu de temps dédié à la coopération et il est donc difficile de capitaliser, d'animer.</p> <p>Future programmation :</p> <p>Un AMI a été lancé et tous les anciens ont candidaté + 3 nouveaux GAL (Soissonnais – Picardie maritime ainsi qu'un territoire dans le nord), ce qui amènera à 20 candidatures.</p> <p>Appel à candidature : 2 vagues de sélection (octobre ou mars)</p>

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

	<ul style="list-style-type: none"> - 19% de LEADER sur le FEADER : 27,4 millions au niveau régional - Fiche coopération imposée et au moins 5% dédiés à la coopération : Lignes de partage très claires - 1 enveloppe réservataire : dont un critère est la mise en œuvre de projets de coopération (hors évaluation) - incitation à créer une enveloppe locale pour cofinancer les projets, notamment privés
<p>Région Ile de France Camille GRAILLOT</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <p>Pas de nouveaux projets mais plusieurs sollicitations auprès de la cellule ATMAC pour des appuis individualisés.</p> <p>A noter, deux des GAL ont vidé leur enveloppe Coopé et l'un réabonde justement afin de pouvoir engager un projet de coopération sur la thématique circuits courts avec des partenaires en Guadeloupe.</p> <p>Future programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'AMI - Appel à projet publié le mercredi 25 mai 2022 - Demande : 4 fiches actions maximum + 1 fiche action animation (la coopération est transversale et représente une partie spécifique de chaque fiche action). Pas de fiche spécifique coopération mais une ligne réservée dans la maquette pour une enveloppe coopération.
<p>Région Normandie Fatima MOHAMED</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p>
<p>Région Pays de la Loire Adelyne JULES</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <p>Les GAL continuent leurs projets de coopération.</p> <p>Des GAL n'ayant jamais fait de coopérations (3 GAL) souhaiteraient au moins faire un soutien préparatoire dans cette fin de programmation, avec un projet qui se concrétiserait sur la future période de programmation.</p> <p>Future programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la nouvelle programmation : pas beaucoup de changement a priori sur les périmètres. Deux GAL iront plutôt sur des ITI. - Une enveloppe complémentaire pour les GAL qui s'investiront dans des projets de coopération - Un référent coopération maintenu au sein de l'AG.
<p>Région Bretagne Soazig BUSSON</p>	<p>Bilan d'avancement de la coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une bonne dynamique de coopération, les GAL bretons jouent le jeu, la majorité d'entre eux ont consommé intégralement leur enveloppe coopération pour 2014-2020. - Une réunion coopération prévue en juin et juillet 2022 avec les anciens et les futurs candidats <p>Future programmation :</p> <p>Appel à projet lancé en mai 2022, réponses attendues pour Octobre 2022.</p> <p>La coopération devra faire l'objet d'une fiche action</p>
<p>Région Guadeloupe Cathy Pierre</p>	<p>Bilan d'avancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un recrutement d'une chargée de programme par la Région qui va permettre d'être un relais avec les GAL et un interlocuteur privilégié pour Cathy Pierre. - Coopération : Echange avec le GAL Marie Galante via la cellule ATMAC : GAL motivé et souhaitant se lancer. Une piste avec un GAL de la métropole.

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

- Une coopération avec le GAL Lozère en cours sur la gestion et valorisation de déchets.
- Un autre projet devrait voir le jour sur les stratégies alimentaires territoriales : à ce stade, des premiers échanges avec CAP rural ont été engagés pour faire émerger une dynamique sur ce thème.

Future programmation :

- Pour les candidatures des GAL : on aurait le même nombre de GAL sur les mêmes périmètres (5 GAL a priori).

Les Autorités de gestion ont rappelé les difficultés liées à la coopération :

- la coopération n'est pas considérée comme une priorité
- le formulaire de coopération est arrivé très tardivement

Hanane Allali rappelle l'existence d'un groupe de travail piloté par Régions de France dans lequel, les GAL peuvent faire remonter leurs demandes et questions. Elle mentionne également l'existence d'une volonté de faire de la coopération, des ressources coopération disponibles. Cette période de programmation se termine en 2024 mais les paiements doivent se finir en 2025. Il faudrait maintenir et consolider le réseau de référents Coopération et ouvrir des perspectives avec de nouvelles actions d'appui.

3/ PROJECTION POUR LA PROCHAINE PERIODE DE PROGRAMMATION

3.1. Fiche d'intervention LEADER transmise à la CE dans le cadre du PSN

Présentation Powerpoint animée par Hanane Allali, dont voici quelques points importants :

- ✓ Le Plan stratégique national (PSN) a été envoyé le 22 Décembre 2021 et des allers/retours sont en cours avec la Commission Européenne.
- ✓ Le PSN s'organise autour de différents objectifs déclinés en fiches d'intervention (toutes les mesures précédant l'objectif « 65. Engagements en matière d'environnement et de climat » concernent le FEAGA)
- ✓ L'objectif 71 concerne la coopération au sens large : il se décline au travers du partenariat européen d'innovation, de la coopération pour la promotion, commercialisation et le développement des systèmes de qualité...ainsi que la Fiche d'intervention 71.05 qui correspond au programme LEADER.
- ✓ Zoom sur la Fiche d'intervention LEADER (71.05) : maintien de la dimension « novatrice » avec la notion de valeur ajoutée associée à LEADER. Possibilité de faire du pluri-fonds (LEADER s'entend comme le DLAL visé à l'article 31 du règlement UE 2021/1060).
- ✓ Objectif du Ministère : Approbation du PSN le 1^{er} septembre 2022 pour un début de programmation dès 2023.
- ✓ Volet réglementaire (en cours de travail au sein du Ministère) et volet instrumentation (en cours également via l'ASP et d'autres opérateurs).

4/ RETOUR SUR LE BAROMETRE DE LA COOPERATION LEADER EN FRANCE

- Présentation du baromètre coopération – seconde version ajustée suite à la réunion (Juin 2022)

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

Précaution dans la lecture

Il faut rester vigilant dans l'interprétation des informations présentées dans cette nouvelle version du baromètre, celui-ci ayant été établi à partir des données reçues des Régions et d'une mise à jour du tableau de bord coopération. C'est une image partielle de la coopération LEADER en France, les Régions Centre Val de Loire, Corse et Occitanie, notamment, n'ayant pas fait de retour à l'équipe ATMAC, en amont de cette journée. Les données sur la coopération dans ces régions ne sont donc pas le reflet de la réalité.

Soutien préparatoire

Pour mémoire, les Régions ont choisi deux options pour le soutien préparatoire :

- La possibilité de déposer un dossier spécifique « soutien préparatoire »
- La possibilité d'intégrer les dépenses liées au « soutien préparatoire » dans leur dossier de coopération

Dans le baromètre, les données liées au soutien préparatoire sont donc, pour rappel, partielles car seuls les soutiens préparatoires faisant l'objet d'un dossier spécifique sont comptabilisés.

Les informations clefs à retenir (seconde version du panorama, ajustée suite à la réunion ATMAC)

A ce jour, nous avons connaissance de **160 projets** de coopération transnationale ou interterritoriale impliquant **163 GAL** différents. 145 GAL sont engagés dans des coopérations interterritoriales (CIT) et 39 GAL dans des coopérations transnationales (CTN). Les données montrent que la coopération interterritoriale a été privilégiée durant cette programmation. La crise sanitaire a accentué la difficulté à développer des CTN. Certains projets émergent en fin de programmation mais cela prend du temps.

Les thématiques retenues pour le classement des projets de coopération sont issues d'une étude menée en 2019 sur les stratégies locales de développement (SLD) des GAL. Celle-ci a permis de faire ressortir 7 grandes thématiques ainsi que des sous-thématiques prégnantes. Le thème dominant dans les projets de coopérations est « Tourisme et culture ». Les autres thèmes investis par la coopération sont « Marketing territorial » ainsi que « Transition écologique ». On rappellera néanmoins la dimension souvent transverse des projets de coopération LEADER ; certains projets pouvant de ce fait élargir à plusieurs thématiques.

- **Prochaines étapes d'actualisation des données**

Correspondant régional coopération

La cellule d'animation ATMAC rappelle le circuit de recueil des informations relatives au tableau de bord national de la coopération. Chaque Région identifie un référent coopération LEADER (contact désigné au sein de l'équipe de l'AG ou du réseau rural régional) auprès duquel une remontée d'informations est effectuée. A ce jour, il manque toujours des interlocuteurs pour certaines régions (Centre Val de Loire, Occitanie, Corse,...).

Dans le tableau de bord coopération, ne pas hésiter **dans la colonne « commentaires » à ajouter toutes les ressources associées au projet** et susceptible d'éclairer les actions menées (si l'information est disponible).

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

Ces liens vers les sites, vidéos, publications produites pourront en effet alimenter l'inventaire des projets de coopération sur le site du RRN (centre de ressources).

Diffusion du baromètre de la Coopération LEADER

Le baromètre coopération est diffusable auprès des partenaires, acteurs, GAL des territoires respectifs de chaque Région.

4/ RETOUR SUR L'APPUI PERSONNALISE

Cette mission se poursuit actuellement avec des demandes régulières. Ces dernières peuvent concerner aussi bien l'accompagnement dans la recherche de partenaires, l'aide à la définition d'un projet ou encore des demandes spécifiques liées à un thème (exemple de projets de coopération sur un sujet précis).

La réunion ATMAC a été aussi l'occasion de rappeler que ce service d'appui personnalisé peut être mobilisé pour préparer sa future fiche action coopération dans le cadre des futures candidatures ou encore pour monter un dossier « soutien préparatoire » qui pourrait ensuite se concrétiser dans le futur programme.

Les participants invitent le Réseau rural national à rappeler les services proposés par la cellule ATMAC via une nouvelle diffusion de la plaquette de présentation des missions ATMAC.

5/ RETOUR SUR LE SITE INTERNET

Le panorama des ressources Coopération :

Ce document a vocation à recenser toutes les ressources produites autour de la coopération LEADER aux différentes échelles (locale, régionale, nationale, ressources clefs de l'ENRD...). Les participants relèvent les pistes suivantes :

- Ajout d'un sommaire dans le tableau des ressources
- Intégration des ressources développées par certains RRR dans le panorama des ressources (ex. fiche de capitalisation communicantes sur les projets). Pour cela, merci de nous les transmettre via l'adresse suivante appui-cooperation-leader@reseaurural.fr
- Articulation à travailler entre la Foire Aux Questions (FAQ) et le Panorama des ressources de la coopération LEADER.

Foire aux questions :

Plus globalement, il s'agit de faire de la FAQ l'outil « porte d'entrée » de la coopération et ne pas démultiplier les documents : il faudrait donc non seulement intégrer dans la FAQ les liens vers le panorama des ressources, les liens vers le site du RRN et notamment le formulaire de recherche de coopération, les fiches projets, les rubriques « comment financer un projet de coopération », etc. Une nouvelle proposition de la FAQ sera travaillée en conséquence et mise en discussion de la prochaine réunion ATMAC.

Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

Tableau de bord national de la Coopération LEADER

En lien avec les préconisations ci-dessus, dans le cadre du tableau de l'ajustement en continu du bord national de la coopération, nous invitons les correspondants Coopération en région à compléter (lorsque cela est possible) la colonne « commentaires » avec des ressources sur les projets de coopération par exemple. Cette information sera ainsi valorisée dans le tableau du panorama des ressources (et pourra ainsi être mis en avant dans le centre de ressources du site internet du RRN).

Les formations organisées par le RRN « [Faire des vidéos avec son smartphone](#) » :

Elles visent à outiller des porteurs de projets dans la réalisation de petits films avec leur smartphone sur différents aspects (technique de l'interview, conception du film, montage) avec pour finalité une meilleure communication et davantage de transferts d'expérience. Ces formations sont également ouvertes aux acteurs LEADER. Pour plus d'informations, adresser un mail à leader@reseaurural.fr

Fiches procédures Coopération PDR France :

Il convient de prévoir une nouvelle sollicitation des AG à ce sujet.

Fatima Mohamed a renvoyé le 23 Mai dernier la fiche procédure pour le PDR Normandie.

6/ CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS POUR LA PROCHAINE REUNION ATMAC

Points divers

- Souhait relevé de créer un groupe d'échanges / mettre en place une plateforme d'échanges sur la coopération avec les AG dans la perspective de pouvoir échanger sur les solutions et les problèmes rencontrés dans l'instruction des projets de coopération.
- Webinaire coopération DOM : La Martinique a émis le souhait d'un webinaire coopération inter-DOM organisé avec la participation de la cellule ATMAC, afin de faire le point sur la coopération et mettre éventuellement les acteurs au même niveau d'information et de connaissances du sujet.

Prochaines réunions

En termes d'agenda, les participants ont proposé que la prochaine réunion ATMAC se déroule à la rentrée 2022.

GLOSSAIRE

ATMAC : Assistance Technique et Méthodologique aux Activités de Coopération LEADER

MAA : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

PDR : Programme de Développement Rural

DG-Agri : Direction générale de l'Agriculture de la Commission européenne

AG : Autorité de Gestion

ENRD : Réseau rural européen

GAL : Groupe d'Action Locale

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

UE : Union Européenne

ASP : Agence de Services et de Paiement

AMI : Appel à manifestation d'intérêt

CTN : Coopération transnationale

CIT : Coopération interterritoriale

SP : Soutien préparatoire